

La situation actuelle, l'état des lieux :

Après avoir constaté que le temps avait travaillé : les chêneaux pourris, le clocher rouillé, la croix au sommet de celui-ci menace de tomber, et enfin, la remarque faite par les intervenants sur le toit, lors des repiquages successifs : « pour une tuile à changer, il faut en changer dix !! ». En effet, la qualité n'est pas au rendez-vous, et celles-ci cassent comme du verre.

Nous avons donc demandé, en 2002, une visite de la direction de la culture du Conseil Régional qui à l'époque subventionnait à hauteur de 50% du montant total des dépenses. Le compte rendu de cette visite est sans appel ! Voilà ce qui est écrit : « la toiture de cet édifice présente un état de dégradation avancé. Faiblesse dans la structure de charpente (le toit fait des vagues)... Bien que contribuant à l'atmosphère bucolique de ce site, les tilleuls centenaires situés de part et d'autre du porche d'entrée devront être coupés. D'une part ils présentent des symptômes de maladie, d'autre part leurs racines soulèvent le très beau pavage périphérique de la chapelle et mettent en péril la stabilité même de la chapelle. Enfin, leur feuillage caduque est un vecteur de dégradation de toiture et obstruent les chêneaux. » .

Nous en avons discuté au conseil municipal de l'époque, mais c'est vrai, nous n'étions pas prêts et le fait de condamner les arbres nous perturbait, il fallait encore en parler, laisser mûrir les choses.

Lors de la visite de Monsieur Le Sous-préfet, le 10 octobre 2007, celui-ci était porteur d'une lettre de l'un de nos concitoyens lui demandant d'intervenir en faveur des ces arbres.

Bien évidemment, nous nous sommes rendus sur place, et celui-ci a pu apprécier l'endroit. Il a convenu que le dilemme est bien de choisir entre la sauvegarde de la chapelle ou le maintien des arbres.

Qui peut prendre une telle responsabilité ?

Qui peut dire aujourd'hui que l'on abandonne la chapelle au profit de deux tilleuls, **qui de toute façon périront un jour ou l'autre**, comme tous les êtres vivants de notre planète ?

Qui ? Personne.

Nos ancêtres ont construit cet édifice il y a plus de huit cent cinquante ans. Les arbres ont tout au plus deux cent cinquante ans.

Il est de notre devoir d'intervenir.

Une expertise a donc été demandée. Il est écrit que : « une taille, plus différents travaux d'haubanage sur ces arbres, pourraient les faire tenir encore, mais que le travail de sape des racines continuerait inexorablement de détruire l'édifice. ». Les haubans seraient visibles et n'empêcheraient ni **la progression** des pathogènes aux racines et au **tronc** ni l'éventualité de la chute de l'arbre.

Devant cette situation le conseil municipal réuni, a étudié une nouvelle fois le problème et a pris la seule décision raisonnable et sensée: **la fin de vie de ces tilleuls est une nécessité.**

Nous tenons à insister sur le fait que c'est une décision mûrement réfléchie, que cette opération ne se fera pas « au petit matin », en catimini, mais au contraire au grand jour.

Nous avons décidé d'organiser une cérémonie avant le démontage de ces deux géants.

Projet pour le site :

Une réflexion avec un architecte reconnu par les bâtiments de France est lancée. Nous allons monter un dossier de subvention pour les travaux de réfection de la chapelle.

Un nouvel aménagement du cimetière est à l'étude.

Nous devons créer :

- un jardin du souvenir
- un columbarium
- un caveau d'attente...

C'est l'occasion d'intégrer l'ensemble au sein de ce site exceptionnel.



Les deux tilleuls:

Sur un plan esthétique, leur volume écrase la chapelle sans la valoriser.
Trop grands et vieillissants, des chutes de branches représentent une menace permanente.

Leurs racines soulèvent le dallage et perturbent les fondations alentours.
Des travaux de maintien mécanique sont obligatoires mais ne résoudre pas pour autant le problème des racines.



Simulation de la perspective originelle